

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 16 mars 2007 fixant le nombre et la répartition académique des postes offerts aux concours internes et externes pour le recrutement de secrétaires d'administration scolaire et universitaire

NOR : MENH0700617A

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 16 mars 2007, le nombre total de postes offerts aux concours externes et internes de recrutement de secrétaires d'administration scolaire et universitaire au titre de l'année 2007 est fixé à 582. Ces postes sont répartis de la manière suivante :

Concours externes : 233 ;

Concours internes : 349.

97 postes seront, en outre, offerts aux bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et 45 postes seront offerts, par la voie contractuelle, aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984.

Les postes non pourvus par les bénéficiaires de la législation sur les emplois réservés du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre s'ajouteront aux emplois à pourvoir par voie de concours.

Les postes de secrétaire d'administration scolaire et universitaire sont répartis entre les académies conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Nota. – Pour tous renseignements, les candidats doivent s'adresser à la division des examens et concours du rectorat de l'académie ou des académies de leur choix.

A N N E X E

SECRETAIRES D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

ACADÉMIES	CONCOURS		ANCIENS combattants et victimes de guerre	TRAVAILLEURS handicapés
	Externe	Interne		
Aix-Marseille	0	17	3	1
Amiens.....	0	18	3	1
Besançon.....	0	7	1	1
Bordeaux.....	0	32	5	3
Caen.....	0	6	1	0
Clermont-Ferrand.....	6	4	2	1
Corse	0	1	0	0
Créteil.....	13	17	5	2
Dijon	10	10	3	1
Grenoble.....	15	22	7	4
Guadeloupe.....	0	3	1	0
Guyane	2	3	0	0
Lille	17	26	7	3
Limoges.....	2	2	1	0
Lyon.....	14	18	5	3
Montpellier	11	0	2	1
Nancy-Metz.....	15	12	4	2
Nantes.....	14	15	5	2
Nice.....	8	0	2	1
Orléans-Tours	2	4	1	0
Paris.....	47	32	13	6
Poitiers.....	0	8	1	1

ACADÉMIES	CONCOURS		ANCIENS combattants et victimes de guerre	TRAVAILLEURS handicapés
	Externe	Interne		
Reims	0	7	1	1
Rennes	28	17	7	3
Réunion	3	2	1	0
Rouen	0	10	2	1
Strasbourg	0	0	2	1
Toulouse	0	26	4	2
Versailles	26	25	8	4
Nouvelle-Calédonie	0	4	0	0
Wallis	0	1	0	0
Total	233	349	97	45